



PF + BP 1AN

FEDERATION FRANCAISE DE BOXE

FORMATION PF/BPJEPS en 1 AN

Afin de poursuivre son évolution et de satisfaire à certaines demandes, la CFEF met à nouveau en place la formation : Prévôt Fédéral / BPJEPS en 1 an.

Il convient de préciser que cette formation à un effectif **LIMITE : entre 10 et 20 stagiaires**

Les (futurs) stagiaires doivent faire 2 inscriptions :

1. une inscription pédagogique via l'intranet de leur club
2. une inscription administrative (fin mars) sur la plateforme <http://formationffboxe.com/>

Pour entrer en formation le candidat devra fournir :

- L'attestation de son inscription sur l'intranet signé par le Tuteur et le Président du Club
- Son diplôme gant blanc
- Une lettre de motivation
- Un chèque de 2360 €
- Un RIB (correspondant au chèque transmis)

Veuillez noter que les candidatures à cette formation, contrairement au PF classique, **seront directement adressés au siège de la FFBoxe - Service des formations.**

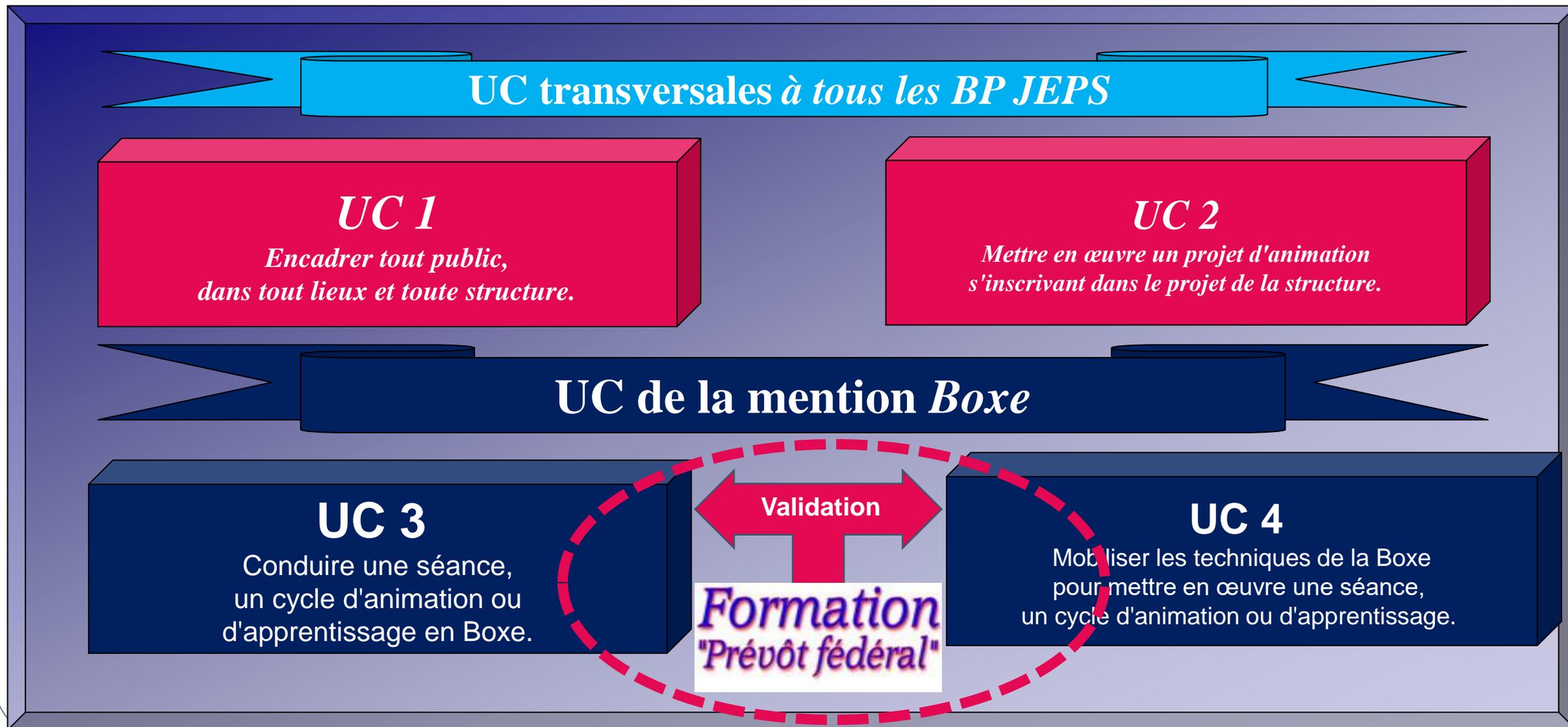
FORMATION "PF/BPJEPS EN 1AN"

Début des inscriptions sur l'intranet	Clôture des inscriptions sur l'intranet
05 octobre 2022	07 novembre 2022
Date limite de retour des dossiers 08 novembre 2022 cachet de la poste faisant foi	

PROJET

- Développement des clubs par l'augmentation d'entraîneurs diplômés et professionnels
- Permettre à ceux qui souhaitent vivre de leur activité d'entraîneur, d'entrer plus rapidement dans la vie active
- Bénéficier d'une formation complète avec des contenus spécifiques

LE CONTENU DE LA FORMATION



PUBLIC CONCERNE et PRE REQUIS

- Jeunes de 18 à 26 ans ou personnes en reconversion professionnelle
- Etre titulaire du PSC1
- Avoir obtenu son diplôme gant blanc
- Etre licencié Prévôt Stagiaire dans un club affilié à la FFB
- Pratiquant depuis plus d'un an
- **Entretien après inscription pour sélection des candidats**

L'inscription entraine un engagement complet aux 2 formations (PF et BP Jeps)

ORGANISATION

- **Prévôt Fédéral : Janvier à Mai**
 - Cours du lundi 14h au vendredi 12h
 - CREPS DE BOURGES
 - Réservation : hébergement/restauration – à la charge du stagiaire
- **BP Jeps mention Boxe : Mai à Novembre**
 - Cours du vendredi matin au dimanche 12h
 - Pantin – IDF
 - Hébergement/restauration – à la charge du stagiaire

CALENDRIER

- Une première inscription avant le 07 Novembre 2022, en ligne depuis l'intranet des clubs
- Une deuxième inscription en ligne sera à réaliser ultérieurement sur <http://formationffboxe.com/> (la FFBoxe vous tiendra informé)

DATES DES STAGES DE FORMATION 2022-2023 Prévôt Fédéral / BPJEPS en 1 an							
CENTRES DE FORMATION	Stage PF1		Stage PF2	Stage PF3	Stage PF4	Stage PF5	
PREVOT BOURGES	Du 09/01/2023 Au 13/01/2023		Du 06/02/2023 Au 10/02/2023	Du 06/03/2023 Au 10/03/2023	Du 10/04/2023 Au 14/04/2023	Du 08/05/2023 Au 12/05/2023	
CENTRES DE FORMATION	TEST + P	BLOC 1	BLOC 2	BLOC 3	BLOC 4	CERTIF	RATTRAP
BPJEPS IDF	Du 25/05/2023 Au 26/05/2023	Du 09/06/2023 Au 11/06/2023	Du 07/07/2023 Au 09/07/2023	Du 08/09/2023 Au 10/09/2023	Du 13/10/2023 Au 15/10/2023	07/11/2023	27/11/2023

COÛT DE LA FORMATION

STAGIAIRES FINANCEMENT PERSONNEL OU CLUBS

- 2360 euros : 960 € PF + 1400 € BP
- Hébergement Prévôt fédéral : 990 €
Réservation par la FFBoxe via le formulaire p.9
- Tests sélection BP Jeps : 150 euros

STAGIAIRES FINANCEMENT VIA CPF, POLE EMPLOI, OPCO,....

- 3136 euros : 1344 € PF + 1792 € BP
- Hébergement Prévôt fédéral : 990 €
Réservation par la FFBoxe via le formulaire p.9
- Tests sélection BP jeps : 150 euros

FORMULAIRE DE RESERVATION INTERNAT CREPS DE BOURGES



DEMANDE DE RESERVATION D'HEBERGEMENT/RESTAURATION SUR LE CREPS DE BOURGES :

Merci de compléter les informations suivantes et renvoyer ce formulaire ainsi que le(s) chèque(s) avec votre dossier d'inscription avant la date butoir.

Le cout de la réservation s'élève à 990 € et correspond à un hébergement et une restauration sur le CREPS de Bourges pour les 5 premières semaines de stages. Aucune réservation ne pourra être effectuée par la FFBoxe pour la partie BPJEPS en Ile de France.

Attention : Il convient de rappeler que ces couts ne sont pas compris dans le tarif de la formation et reste à la charge du stagiaire.

* : L'internat n'est pas obligatoire, par conséquent le présent document reste facultatif. Les stagiaires vivant sur Bourges et ses alentours peuvent rentrer chez eux. Il est également possible pour les stagiaires de trouver l'hébergement et la restauration par leurs propres moyens.

COORDONNEES DU STAGIAIRE

NOM

PRENOM

N° de licence

Club

Pour valider votre demande, merci de joindre un chèque de 990 € à l'ordre de la FFBoxe et d'inscrire votre nom et prénom au dos du chèque.

Il est également possible d'effectuer le paiement en 5 fois sans frais. Pour cela, merci de nous transmettre 5 chèques au montant de 198 € à l'ordre de la FFBoxe.

Les demandes transmises après le 07 novembre 2022 ne seront pas traitées par la FFBoxe.

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE BOXE
Tour Essor - 14 rue Scandicci
93508 PANTIN CEDEX
France
Tél. : 01 49 42 23 72
Fax : 01 49 42 28 79
www.ffboxe.com

Ce document est valable uniquement pour la partie PREVOT FEDERAL qui aura lieu sur le CREPS de BOURGES. Pour la partie BPJEPS en Ile de France, aucune réservation ne sera effectuée par la FFBoxe.

Le formulaire et le paiement doivent être envoyés avec le dossier de candidature COMPLET **avant le 07 novembre 2022**

Document à télécharger ici : [FORMULAIRE HEBERGEMENT ET RESTAURATION BOURGES 2023 .pdf](#)

INFORMATIONS ET CANDIDATURES

VOS CONTACTS A LA FEDERATION FRANCAISE DE BOXE

- Madame Samah BARKI

Tél. : 01 49 42 23 74

Mail : formations@ff-boxe.com

- Madame Elisabeth ALONSO

Tél. : 06 69 78 20 48

Mail : elisabeth904alonso@gmail.com

